



Liste des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 28 avril 2025
--

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 12

Pouvoirs : 3

Votants : 15

Date de Convocation du Conseil Municipal :

18 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit avril à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Rémi BROSSIER, Etienne DUVAL, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Karine LORENZO, Léo MOLINIE et Frédérique MOULIGNEAU.

Excusés : Véronique BOUCHARD, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Elvine LEON, Sandra LEZIN, Caroline MIRANDA (pouvoir donné à Frédérique MOULIGNEAU) et Chani PETIT (pouvoir Evelyne GIRARDON).

N°	Objet	Décision
2025-22	Reprise des amortissements pour des biens ne devant pas être amortis	Vote à l'unanimité
2025-23	Reprise des amortissements pour des biens devant être amortis	Vote à l'unanimité
2025-24	Signature d'une convention avec le SYDER pour le reversement de Certificat d'Economie d'Energie	Vote à l'unanimité
2025-25	Demande de subvention pour la rénovation énergétique de l'espace omnisport et culturel François Baraduc	Vote à l'unanimité
2025-26	Attribution d'un marché de travaux relatif à la rénovation énergétique de l'espace omnisport et culturel François Baraduc	Vote à l'unanimité
2025-27	Signature d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle pour l'année 2025	Vote à l'unanimité
2025-28	Achat de trois parcelles dans le cadre d'une régularisation cadastrale	Vote à l'unanimité
2025-29	Renouvellement de la convention de partenariat pour le fonctionnement en réseau collaboratif avec les médiathèques des communes de Sain Bel, Saint-Pierre-la-Palud, Savigny et Sourcieux-les-Mines	Vote à l'unanimité